



ASSAINISSEMENT CONSTRUCTION BOST

NETTOYAGE DE CANALISATIONS - CURAGE - VIDANGE - DÉTARTRAGE - GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ - TERRASSEMENT
ÉPREUVES DE CUVES - EXCAVATION DE CITERNES - DÉPOLLUTION DE SITES - INTERVENTION D'URGENCE - TRANSPORTS DÉCHETS INDUSTRIELS

DEVIS N° 0007020	SAS MJ VALORATION ALLEE BLAISE PASCAL Z.I. LES TAILLAS 43600 SAINT SIGOLENE
SAINT ETIENNE, le 27/04/2022	
Adresse des travaux : ALLEE BLAISE PASCAL Z.I. LES TAILLAS 43600 SAINT SIGOLENE	

N°	Désignation	U.	Quantité	P.U.	Montant H.T.	TVA
1	LIVRAISON DE 10 M3 D'HUILE DE TREMPE + 10 M3 D'EAUX SOUILLEES A TREDI	F	1,00	888,00	888,00	20%

Total H.T.	888,00 €
T.V.A. 20%	177,60 €
Total T.T.C.	1 065,60 €

Nos devis sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.
Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur les prix.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :


- Ce devis gratuit est valable 3 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.
- Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement ainsi qu'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront facturés en cas de retard de paiement.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Acompte à la signature (30%) : 319,68 €
 - Solde sur facture globale
- Règlement par **COMPTANT A RECEPTION**

POUR ACCEPTATION, PRIERE DE NOUS RETOURNER :

- 1 double de notre devis daté et signé
- Le chèque d'acompte (encaissable à réception)

Pour l'Entreprise : Signature et cachet : 	Pour le Client : Date : Signature : précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"
--	---

Assurance Professionnelle : RC N° FRCANA11705 - Validité : France métropolitaine